



Education and Culture DG

Culture Programme



European Heritage Days  
Journées européennes  
du patrimoine



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

DG Education et culture  
Programme culturel

Présentation succincte de la manifestation sur la « Dimension européenne »

**Titre de la manifestation :**

***Le Patrimoine culturel européen / facettes de l'unité***

**Initiateur du projet :**

***M. Manuel Lacerda***, directeur du service de l'inventaire, de la recherche et de la diffusion

**Pays partenaires :**

L'organisation du projet devrait être assurée par le Bureau de coordination des JEP du Conseil de l'Europe (Direction générale IV) ; cinq coordinateurs nationaux seront chargés de suivre le développement du projet dans ses phases décisives.

Les 50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne qui participent aux Journées européennes du patrimoine, ainsi que leurs coordinateurs nationaux respectifs, en seront les partenaires.

**Breve description de la manifestation :**

Les activités comprendront :

La production d'une vidéo documentaire de courte durée (35 minutes environ) sur le patrimoine européen commun ; cette vidéo sera largement diffusée pendant les Journées européennes du patrimoine en septembre 2012 ;

Un certain nombre de brèves déclarations (d'une quarantaine de minutes) d'un large groupe de personnes (une centaine) originaires de différents pays, montrant la diversité du patrimoine culturel européen.

La vidéo sera axée sur les thèmes de la dimension humaine en rapport avec le patrimoine matériel et immatériel. Elle s'ordonnera autour de notions/d'enquêtes dans le cadre desquelles les personnes interrogées sont censées faire de brefs commentaires/donner de courtes réponses dans leurs langues maternelles respectives (avec des sous-titres dans différentes langues) illustrant des sentiments, des contextes, des différences et des ressemblances ;

La vidéo sera diffusée sur des chaînes de télévision nationales, dans des cinémas et des théâtres, des établissements scolaires et des universités, des organismes publics et privés sur tout le territoire des pays concernés et dans les monuments participant aux JEP de 2012.

## **Organisation de la manifestation :**

Le Bureau de coordination des JEP au sein du Conseil de l'Europe (Direction générale IV) sera chargé de mettre en œuvre le projet, auquel participeront cinq coordinateurs nationaux des JEP, et poursuivra les buts suivants :

- Définir les lignes directrices du projet en s'appuyant sur la contribution des coordinateurs nationaux des JEP ;
- Coordonner le réseau de communication des différents partenaires ;
- Déterminer la procédure de recrutement d'un réalisateur qui sera chargé du script, du tournage et de la post-production de la vidéo ;
- Surveiller la production de la vidéo ;
- Distribuer la vidéo aux coordinateurs nationaux des JEP ;

Chaque coordinateur national des JEP sera chargé des tâches suivantes :

- Sélectionner les personnes à interviewer, en gardant à l'esprit qu'elles témoigneront de leurs situations culturelles et sociales respectives ;
- Prendre contact avec les chaînes de télévision et d'autres organismes publics et privés pour assurer à la vidéo une large diffusion ;
- Tirer des copies de la vidéo et les distribuer à tous les partenaires des JEP de 2012.

## **Dimension européenne du Patrimoine culturel européen / facettes de l'unité :**

Plusieurs brèves déclarations de différents pays pourraient contribuer à créer une mosaïque des diverses visions du patrimoine culturel européen montrant à la fois la diversité et la complémentarité, les différences et les ressemblances ; dans une vidéo de 35 minutes, les participants issus de contextes variés présenteront les diverses facettes du patrimoine européen, l'unité dans la diversité.

La production d'une vidéo sur leur patrimoine culturel commun à l'échelon européen sera attrayante pour les citoyens européens. Cette vidéo sera un moyen de renforcer l'identité européenne en mettant l'accent sur la richesse et la diversité du patrimoine culturel commun.

Après avoir proposé une première définition du patrimoine européen commun dans le cadre de la Convention de FARO, cette vidéo sera l'occasion de montrer concrètement ce qu'est le patrimoine européen commun pour les citoyens européens dans l'ensemble des Etats membres.